

Stage Capes interne

LLB, Ile Maurice, mai 2014

Formateur : C. Renard

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

Le CAPES INTERNE en histoire-géographie

(certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré)

Nouvelle forme depuis la session 2012

Inscription : pour la session 2015 entre le 11/09/2014 et le 21/10/2014

On y précise la discipline du RAEP et on reçoit ensuite la page de couverture officielle

Epreuve d'admissibilité : dossier RAEP

Dossier de **Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle**

Epreuve d'admission : oral

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

EPREUVE d'ADMISSIBILITE

Date : cette année le dossier RAEP est à envoyer pour le **30 décembre 2015** en double exemplaire, en recommandé simple.

Coefficient : **1** (l'oral = coefficient 2)

Discipline : soit en histoire soit en géographie (**au choix du candidat**).

Bien respecter le choix de la discipline choisie lors de l'inscription.

L'oral ayant lieu obligatoirement dans l'autre matière.

Classe : à un niveau où enseigne le candidat (**au choix du candidat**).

L'oral peut avoir lieu de la 6ème à la Terminale quelque soit le niveau du dossier RAEP.

Texte officiel :

[http://www.education.gouv.fr/cid4929/epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experie-
nce-professionnelle-raep-de-certains-concours-internes-du-second-degre.html](http://www.education.gouv.fr/cid4929/epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experie-
nce-professionnelle-raep-de-certains-concours-internes-du-second-degre.html)

Stage Capes interne

LLB, Ile Maurice

Formateur : C. Renard

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

QUELQUES CHIFFRES concernant le capes interne

Date	Dossier RAEP corrigés	Nombre d'admissibles	Barre d'admissibilité	Nombre d'admis (oral)
2012	669	139	11	60
2013	793	142	12.5	65
2014	533	161	12	65
2015		161		72

Les TEXTES OFFICIELS : documents supports.

Les textes généraux :

Le site education.gouv.fr, s'informer, [le RAEP](#)

[L'arrêté du 19 avril 2013](#)

[Note de commentaire](#) (RAEP histoire-géographie)

Les rapports de jury :

Rapport de jury [2012](#)

Rapport de jury [2013](#)

Rapport de jury 2014

- Rapport de jury [2015](#)

Stage Capes interne

LLB, Ile Maurice

Formateur : C. Renard

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

Le candidat indique et commente **les choix didactiques et pédagogiques** qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre **d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement**, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des **connaissances**, aux **compétences visées** et aux **savoir-faire** prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des **modalités d'évaluation**, en liaison, le cas échéant, avec **d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels**.

Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes

Stage Capes interne

LLB, Ile Maurice

Formateur : C. Renard

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LA PRESENTATION du dossier RAEP

Fiche 1 normes

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LA PRESENTATION du dossier RAEP

“Chacune des parties devra être dactylographiée en **Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 × 29,7 cm** et être ainsi présentée :

-dimension des marges :

droite et gauche : 2,5 cm ;

à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm ;

-sans retrait en début de paragraphe.

A son dossier, le candidat joint, sur support papier, **un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite** et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, **qui ne sauraient excéder dix pages** pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être **attestée par le chef d'établissement** auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Stage Capes interne

LLB, Ile Maurice

Formateur : C. Renard

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

Un souci

*“L'ensemble des pages des éléments constitutifs du dossier devra obligatoirement être **agrafé** à l'exclusion de tout autre système de reliure.”*

<http://www.education.gouv.fr/cid4929/epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experience-professionnelle-raep-de-certains-concours-internes-du-second-degre.html>

“Le jury tient à rappeler que ces dossiers doivent être reliés (et non simplement agrafés)... »

Rapport de jury capes interne histoire-géographie 2013

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LE JURY et les critères de correction

La correction du dossier RAEP :

- double correction
- grille de correction harmonisée
- notes de 0 (note éliminatoire) à 20
- correction non anonyme

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des **enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques** de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la **prise de recul** dans l'analyse de la situation exposée ;
- la **justification argumentée** des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LE JURY et les critères de correction

En d'autres termes :

Votre dossier RAEP devra être **irréprochable** du point de vue :

- de la forme (respect absolu des normes du concours)
- de la qualité des écrits (orthographe -0 faute-, grammaire, syntaxe).
- de la propreté (pas de correction manuelle au blanc correcteur ou stylo)
- de son aspect pratique (relié et pages numérotées)

Il doit témoigner de la maîtrise de l'outil informatique et d'un extrême soin.

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LE JURY et les motifs d'élimination

- dossier RAEP reçu après la date
- non respect du nombre de pages (2+6)
- inadéquation entre la discipline notée lors de l'inscription et la discipline présentée dans le dossier RAEP
- absence du cachet ou de la signature du chef d'établissement
- page de garde absente ou autre que la page de garde officielle
- plagiat
- absence totale d'ancrage disciplinaire (un rapport beaucoup trop lointain avec l'HG notamment des sorties scolaires, des participations à un concours...)
- un 0 au dossier RAEP est éliminatoire du concours

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LE JURY et les éléments de valorisation :

- réflexion scientifique
- réflexion sur sa pratique et son parcours
- prise en compte des élèves et leur diversité
- simplicité et authenticité
- situations pédagogiques originales (TICE, Hida)
- documents pertinents et originaux
- dossier cohérent où les parties s'enchaînent bien
- originalité de la séquence présentée.

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LA 1ère PARTIE du dossier RAEP :

Fiche 2 contenu

“ Dans une première partie (deux pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes”.

Source : Texte officiel (annexe III)

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 1ère partie

Ce qu'il ne faut pas faire (pour le parcours professionnel) :

- Uniquement décrire de manière factuelle votre carrière
- Recopier le texte officiel du référentiel des 10 compétences professionnelles
- Tomber dans un discours affectif, parler de vocation
- Raconter des anecdotes ou références quant à votre vie privée, contraintes familiales, précarité.

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 1ère partie

Ce qu'il faut faire (pour le parcours professionnel) :

- Ancrer son parcours **dans le réel** (contexte d'enseignement, quels établissements ? : lieu, noms, dates, niveaux des classes en responsabilité)
- Ancrer son parcours **dans la discipline** (études suivies, intitulé de la maîtrise ou master dans cette discipline ou pourquoi enseigner l'HG?)
- Avoir une **prise de distance**, du recul sur son expérience professionnelle
- Evoquer ses **difficultés, ses doutes, ses réflexions**
- Evoquer **les élèves** et la diversité des publics rencontrés
- Montrer comment votre parcours vous a permis de changer, d'évoluer, d'acquérir de nouvelles compétences : **s'interroger** sur son parcours
- Analyser son parcours **au regard des compétences attendues** d'un professeur d'HG

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 1ère partie

Ce que vous pouvez y indiquer :

- stages de formation initiale ou continue
- conseils reçus par un inspecteur, formateur ou un collègue
- autres formations (échanges...)
- un engagement dans votre discipline (coordonnateur, laboratoire)
- un engagement dans la vie de l'établissement (CA, professeur principal, CSVL...)

Résumé :

La première partie de votre dossier RAEP est une analyse réflexive sur votre parcours professionnel.

Stage Capes interne

LLB, Ile Maurice

Formateur : C. Renard

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

ANALYSE d'une 1ère partie

**Fiche 3 : 1ère partie du RAEP de Nafissah
Référentiel de compétences des enseignants.**

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 1ère partie

Des références utiles pour rédiger votre parcours professionnel :

<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

Référentiel des compétences des enseignants (25 juillet 2013)

<http://www.education.gouv.fr/cid76107/enseignants-du-second-degre-votre-metier-evolue.html>

Enseignants du second degré, votre métier évolue.

Projet Peillon : refondons l'école.

3 missions de l'enseignant du second degré :

-une mission d'enseignement

-des missions liées à l'activité d'enseignement

-des missions complémentaires liées à des responsabilités dans et hors de l'établissement d'affectation

<http://www.education.gouv.fr/cid1058/professeur-certifiee.html#Missions> du professeur certifié

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LA 2ème PARTIE du dossier RAEP :

Fiche 2 : contenu RAEP

“Dans une seconde partie (six pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative **à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité**, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence **les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.**

Stage Capes interne

LLB, Ile Maurice

Formateur : C. Renard

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

Le candidat indique et commente **les choix didactiques et pédagogiques** qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre **d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement**, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des **connaissances**, aux **compétences visées** et aux **savoir-faire** prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des **modalités d'évaluation**, en liaison, le cas échéant, avec **d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels**.

Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 2ème partie : (analyse d'une réalisation pédagogique)

1. Présenter précisément votre réalisation pédagogique

-discipline

-niveau

-contexte : présentation de la classe et du profil des élèves et éventuellement de l'établissement

-date à laquelle ces séquences ont été mises en œuvre

-place de cette séquence dans la programmation (programme), dans la progression de capacités

-nombre d'heures / séances

-conditions dans laquelle la séquence a été choisie / élaborée (lectures, choix de l'étude de cas...)

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 2ème partie : (analyse d'une réalisation pédagogique)

2. Décrire votre réalisation pédagogique

Il s'agit de donner pour la séquence présentée :

- ses **dimensions scientifiques**
- ses **dimensions didactiques**
- ses **dimensions pédagogiques**

Sans oublier les élèves :

- leurs réactions
- leur investissement
- leur compréhension
- la mise en place éventuelle de stratégies de différenciation
- prise en compte d'élèves dyslexiques, handicapés...
- leurs acquis à la fin de la séquence (notions, vocabulaire, savoir-faire...)

Cibler sur une seule séquence
Pour davantage la détailler,
éviter l'exhaustivité.

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

La didactique est une science ayant pour objet les méthodes d'enseignement.

Son sens est très proche de la pédagogie.

Mais elle s'attache plus aux **contenus disciplinaires** et à la leur processus

D'apprentissage.

= réflexion sur la transmission des savoirs, des notions

La pédagogie s'attache plus à la relation entre les enseignants et les élèves.

Elle s'attache donc plus au style d'enseignement sur le terrain, aux situations d'apprentissage.

Elle est orientée vers les **pratiques d'élèves en classe**.

= action et expérimentation

Questions de dimension didactique :

-quelles sont les connaissances à faire passer ?

-comment les élèves vont-ils les intégrer ?

-quel est le processus d'apprentissage à mettre en œuvre ?

Questions de dimension pédagogique :

-quelle organisation mettre en place ?

-quelle transmission des savoirs dans le cadre de la classe ?

-à quelles difficultés d'apprentissage fais-je faire face ?

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 2ème partie : **(analyse d'une réalisation pédagogique)**

3. Analyser de manière réflexive votre réalisation pédagogique

Il s'agit de faire un bilan de votre réalisation pédagogique, **de réfléchir sur votre pratique.**

L'analyse réflexive peut se faire :

- au cours de votre description (elle est associée)
- à la fin de votre description (elle est dissociée) : ce cas semble privilégié dans les rapports de jury.

Par exemple, vous pouvez :

- justifier vos choix (documents, évaluation, situation d'apprentissage...)
- montrer les écarts entre ce qui était prévu et les résultats
- évoquer votre problème de gestion du temps
- évoquer des difficultés de mise en place
- mettre en valeur les faiblesses mais aussi les réussites de votre séquence
- proposer des remédiations, des ajustements possibles pour une prochaine fois

LES CONSEILS pour la 2ème partie : (analyse d'une réalisation pédagogique)

4. Mettre des annexes

Les règles générales :

- 1 ou 2 (sur maximum 10 pages mais **2-3 pages** vivement conseillées)
- uniquement sur support papier
- pas obligatoires mais un réel intérêt (donc conseillées)
- les **mentionner** dans le dossier (pour permettre une articulation avec ce dernier)
- elles **illustrent** le dossier mais n'apportent pas d'éléments d'analyse

Cela peut être :

- fiche de préparation de séquence
- fiche d'activités (questionnaires, documents)
- une évaluation
- une production d'élèves
- une fiche objectifs
- une grille d'évaluation...

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 2ème partie : (analyse d'une réalisation pédagogique)

Tout au long de votre rapport, vous pouvez faire référence :

- au SCCC (surtout en collège), à l'introduction des programmes en lycée
- au B2i
- au TICE
- au projet d'établissement
- au référentiel des compétences professionnelles
- à votre parcours professionnel (votre formation initiale ou continue).

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LES CONSEILS pour la 2ème partie : **(analyse d'une réalisation pédagogique)**

Résumé :

- annoncer ses objectifs (précis, réalistes et conformes au programme)
- décliner les activités mises en place en regard de ces objectifs
- exposer et expliquer les choix effectués pour ces activités, les réactions des élèves...
- conclure en montrant comment ces activités ont permis plus ou moins de répondre aux objectifs fixés (difficultés d'apprentissage, problème de gestion de temps..., remédiations...)

Fiches 4 et 5 : 2ème partie de Christophe et de Nafissah.

Stage Capes interne

LLB, Ile Maurice

Formateur : C. Renard

PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

LE RAEP et l'ORAL

« Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de RAEP qui reste à cet effet à la disposition du jury. »

Document 1

LES REGLES DE PRESENTATION DU DOSSIER RAEP

Norme de police	ARIAL	
Taille de caractère	11	
Format	21 X 29.5 cm	
Interligne	simple	
Marges	droite et gauche : 2,5 cm à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm	
Pas d'alinéa		
Nombre de pages	2 pages max pour le parcours professionnel 6 pages maximum pour l'analyse d'une réalisation pédagogique	
Nombre d'annexe(s)	1 ou 2	
Nombre de page annexe(s)	Pas plus de 10 pages (2-3 pages semblent la taille idéale selon les rapports de jury)	
Page de couverture officielle (reçue lors de l'inscription)		
Signature <u>et</u> cachet du chef d'établissement		
Aucune correction manuelle	Pas de blanc correcteur ou de stylo	
Reliure	Oui mais relié , agrafé ?	
Numéroter les pages		
0 faute d'orthographe	Relecture par vous et plusieurs autres personnes	
En double exemplaire		
En recommandé simple		
Adresse d'envoi	LOG'INS-ND LOGISTICS Bâtiment A - ZAC des Haies Blanches 9-11 rue des Haies Blanches 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX	
Sur l'enveloppe	Préciser CAPES Interne histoire-géographie Dossier RAEP en histoire (ou en géographie)	
Date ultime	Le lundi 30 novembre 2015	

Document 2

LE PARCOURS PROFESSIONNEL

Texte officiel : “Dans une première partie (deux pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.”

<p>Présenter son parcours = cheminement professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none">-nommer clairement les postes occupés : établissements, niveaux (lieux, noms, dates)-évoquer les catégories et les types d'établissements-évoquer les équipes d'enseignants et votre intégration au sein de ces équipes.-fonctions particulières (PP, responsable du laboratoire d'HG, coordonnateur)-engagement dans la vie de l'établissement (CA ou au conseil d'établissement, représentant au sein d'une cellule de suivi dyslexie, décrochage, CSVL...)-enseignement hors HG (DNL, TPE, AP, ECJS ou autres matières)-formation initiale (formation universitaire, sujet de maîtrise)-formation continue (principaux stages effectués, tutorat, e-formation, auto-formation, formation à distance)-appréciations des inspecteurs ou des chefs d'établissements-rencontres significatives (collègue, universitaire, formateur...)-actions exceptionnelles (encadrement collectif d'élève : sorties scolaires, clubs..., encadrement d'élèves handicapés) <p>but = mettre en valeur votre expérience, votre implication dans l'exercice de votre métier et montrer une construction progressive de vos compétences, témoigner d'un engagement large dans votre profession.</p>	
--	--	--

<p>Analyser son parcours au regard des compétences attendues d'un professeur d'HG</p>	<p>-se référer de temps au temps au texte officiel (25 juillet 2013) -faire de très brèves citations -les intégrer avec pertinence dans le déroulé de votre parcours</p> <p>but = montrer que vous vous connaissez ce texte, le respecter et s'y référer très ponctuellement.</p>	
<p>Prendre du recul et de la distance par rapport à son parcours (=analyse réflexive)</p>	<p>-changements et évolution dans la pratique pédagogique -développement de nouvelles compétences, progrès -difficultés, doutes ou échecs dans la pratique</p> <p>but = avoir une analyse réflexive sur son parcours professionnel, montrer que vous avez su progresser, vous adapter vous remettre en cause tout au long de votre expérience, mettre de l'authenticité dans votre parcours</p>	
<p>Connecter le parcours professionnel avec l'expérience pédagogique présentée.</p>	<p>Pourquoi enseigner l'histoire et la géographie ?</p> <p>Ne pas négliger l'aspect disciplinaire.</p> <p>But = faire un lien entre la 1ère et la 2ème partie de votre RAEP.</p>	

Erreurs à éviter :

- Un parcours professionnel n'est pas un CV
- Votre parcours ne doit pas être un parcours modèle, pas faire d'auto-promotion
- Le référentiel des compétences ne doit pas être recopié ou énuméré
- Le parcours professionnel ne doit pas être affectif (pas d'anecdotes sur vos contraintes familiales, votre précartié, éviter de parler de vocation)

Document 3

**LE REFERENTIEL DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES
des métiers du professorat et de l'éducation**

NOR : MENE1315928A
arrêté du 1-7-2013 - J.O. Du 18-7-2013

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, *le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire*, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

- Connaître les concepts fondamentaux de la *psychologie de l'enfant, de l'adolescent* et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à *la diversité des élèves*.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des *élèves en situation de handicap*.
- Déceler les signes du *décrochage scolaire* afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux *de différents conseils* (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des *éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.*
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- *Maîtriser au moins une langue vivante étrangère* au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un *usage responsable d'internet.*

- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

10. Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, *en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues*, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou *d'établissement* et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, *les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques*, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de *partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux*.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation

pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, au collège

Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique

Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, au lycée

Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur.

Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des *activités de remédiation et de consolidation des acquis*.
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'*auto-évaluation*.
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
- Incrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Document 4

LA SITUATION PEDAGOGIQUE PRESENTEE

Texte officiel : “Dans une seconde partie (six pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes”.

Etape 1. Présenter précisément sa situation pédagogique (conception)	Nom de l'établissement (collège, lycée, les 2)	
	Discipline	
	Niveau	
	Cycle d'enseignement	
	Salle (matériel disponible)	
	Profil de la classe (effectifs ; niveau global ; attitude globale ; homogénéité / hétérogénéité)	
	Profil de l'établissement (AEFE, spécificités)	
	Dates de la séquence	
	Nombre d'heures (séances)	

	Lien avec le programme = intitulé précis du programme (avec nombre d'heures officiel)	
	Place de la séquence dans la programmation (calendrier)	
	Place de la séquence dans la progression (notions et capacités)	
	Problématique de la séquence (et de chacune des séances) <i>Formuler d'abord une problématique scientifique et ensuite la transposer en problématique didactique.</i>	
	Ressources utilisées pour préparer la séquence	
	Justification du choix de cette séquence (lectures, adaptation à un besoin des élèves, à un contexte géo...) <i>= critique de la conception de votre séquence</i>	
Etape 2. Décrire votre situation pédagogique (mise en oeuvre)	Démarche : situations d'apprentissage (cours magistral / discours construit du professeur, cours dialogué, travail en autonomie / mise en activités des élèves, pédagogie différenciée, pédagogie de projet, classe inversée, situation complexe...) <i>Varié les situations dans la séquence présentée et montrer leur enchaînement = pédagogie différenciée successive !</i>	
	Documents utilisés pertinents et originaux : quels natures (source, construit,	

	<p>scientifique, pédagogique...) ? quels supports (texte, iconographique, audio, vidéo) ? quels statuts (document d'accroche, document illustratif, document patrimonial, document preuve, document outil...) ?</p> <p><i>Avoir du recul par rapport au manuel Attention à l'inflation des documents.</i></p>	
	<p>Dimensions scientifiques : maîtrise des notions, du vocabulaire spécifique, du renouvellement historiographique, de l'épistémologie. Montrer des connaissances solides et actualisées.</p> <p><i>Articuler avec les dimensions didactique et pédagogique Par ex, citer quelques ouvrages de bibliographie (Doc Photo, Géoconfluences...).</i></p>	
	<p>Objectifs notionnels (connaissances : notions et vocabulaire ; dates ; personnages...)</p> <p><i>Se référer au programme</i></p>	
	<p>Objectifs de savoir-faire (capacités et attitudes)</p> <p><i>Se référer au SCCC et au vademecum (collège), à l'introduction des programmes en lycée</i></p>	
	<p>Comportement attendu des élèves : réactions, compréhension, investissement... Pédagogie active ou passive. Comment les élèves construisent-ils leurs savoirs ?</p>	

	Trace écrite prévue / prise de notes / documents produits par les élèves	
	Faire des références au cadre institutionnel	
	Objectifs pluridisciplinaires : TICE (B2i par ex), histoire des arts, éducation au DD, à la citoyenneté, compétences (SCCC)...	
	Evaluation prévue Diagnostique, formative, sommative, certificative ? Individuelle ou collective ? Ecrite ou orale ? Grille d'évaluation (critères) ou/et barème ? Notation ? Evaluation différenciée ? Durée de l'évaluation ? Temps de révision ? <i>Penser à photocopier des évaluations d'élèves.</i>	
	Après-séquence : Remédiations / correction / réinvestissement	
Etape 3 Analyser et critiquer votre situation pédagogique (comparer	Gestion de la classe : élèves attentifs ou non, bavardages, problème de mise en travail, élèves perturbés...	

les attendus et la réalisation)	Difficultés des élèves : non compréhension d'une consigne, documents trop longs et difficiles...	
	Gestion du temps : respect ou non du temps imparti	
	Faiblesses / fragilités de votre séquence	
	Remédiations / ajustements possibles si la séquence était à refaire	
Etape 4 Annexes	Nombre : 1 ou 2 conseillées	
	Longueur : 2-3 pages conseillées	
	Articulées et énoncées dans la description de la situation pédagogique (“voir annexe 2”) : faire un lien entre les 2	
	Au service de la démonstration mais pas analyse	
	Possibilité de natures variées : -fiche de préparation de séquence -fiche d'activités (documents avec questionnement ou consigne) -une évaluation d'élève corrigée (peu conseillée dans le rapport 2014) -une production d'élèves -une fiche objectifs -une grille d'évaluation	

Stage formation au Capes interne
 Novembre 2014, edn, Ile Maurice
 Formateur : Christine Renard.

Document 5

**VOCABULAIRE DIDACTIQUE ET PEDAGOGIQUE
 pour la présentation de la situation pédagogique**

Pédagogie			Didactique		
Notion		Vocabulaire	Questions fermées		Questions ouvertes
Programmation		Progression	TICE		Compétence
Séance		Séquence	Evaluation		Notation
Problématique		Situation complexe	Evaluation diagnostique		Evaluation formative
Démarche inductive		Démarche déductive	Evaluation sommative		Auto-évaluation
Etude de cas		Mise en perspective	Carte		Carte heuristique
Croquis		Schéma	Débat		Approche multiscalair
Approche synchronique		Approche diachronique	Approche systémique		Dimension prospective
Cours magistral		Cours dialogué	Pédagogie différenciée		Mise en activité
Pédagogie de projet		Situation (tâche) complexe	Remédiation		Pré-requis
Travail en groupe		Classe inversée	Réinvestissement		
Pédagogie du jeu		Consigne	Critères d'évaluation		